



---

# communiqué

---

Date

**Le 22 décembre 1993**

**N° 234**

Pour publication

## **LE CANADA CONDAMNE L'INTRANSIGEANCE DU RÉGIME MILITAIRE HAÏTIEN**

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a condamné aujourd'hui le refus par le chef militaire haïtien, le Lieutenant-Général Cédras, de rencontrer une délégation militaire et civile de haut rang du Canada, de la France, des États-Unis et du Venezuela. Le Canada était représenté par le contre-amiral Kenneth J. Summers et le chargé d'affaires du Canada à Haïti, M. Louis Robert Daigle.

«Le refus du Général de rencontrer la mission démontre encore une fois que les autorités militaires haïtiennes sont clairement responsables de la prolongation de la crise haïtienne. Ce sont les militaires qui ne respectent pas les engagements pris aux termes de L'Accord de Governors Island et ils doivent assumer la responsabilité de la situation qui a mené à l'imposition des sanctions», a déclaré M. Ouellet.

La mission qui représente un groupe connu sous le nom des Amis du Secrétaire Général de l'ONU sur la question d'Haïti devait remettre un message bien senti exprimant le point de vue unanime de ces quatre pays aussi bien que de l'Envoyé spécial des Secrétaires généraux des Nations Unies (ONU) et de l'Organisation des États américains (OEA).

L'aide-mémoire qui devait être présenté par la mission à M. Cédras aujourd'hui à Port-au-Prince a plutôt été remis à son personnel. Le document décrit clairement les mesures que doivent prendre les autorités militaires afin d'en arriver à une levée des sanctions. Un deuxième aide-mémoire a été présenté à Washington au chef haïtien en exil, le président Jean-Bertrand Aristide. Vous trouverez ci-joint le texte des deux aide-mémoires.

-30-

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le:

Service des relations avec les médias  
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international  
(613) 995-1874